

## **Crise financière : pourquoi l'Etat doit rester à l'écart du face à face entre la banque et ses clients,**

**par Michel ROUGER, président de l'institut PRESAJE**

**Il n'y a pas si longtemps, la France a fait l'expérience de la nationalisation des banques. N'y revenons pas. Pour Michel Rouger, l'Etat n'a ni la vocation ni les compétences pour répondre aux attentes concrètes de la grande clientèle des classes moyennes. Il faut maintenir la séparation des banques et de l'Etat.**

Des centaines de rapports de la Cour des comptes l'ont démontré : l'Etat français, très bon contrôleur de ce qui lui est extérieur, ne sait ni surveiller, ni contrôler ce qui appartient à son patrimoine, ou dépend de son autorité.

La « Banque », terme générique, développe une activité à hauts risques, financiers, économiques et sociaux, ce qui implique qu'elle soit tout à la fois réglementée (les structures d'exploitation) et régulée (les flux d'argent qu'elle transforme).

Récemment, un économiste allemand a dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas : « le système bancaire français est le seul qui tienne encore debout ». S'il est encore debout, c'est à l'évidence parce qu'il a été mieux surveillé et contrôlé que s'il avait appartenu à l'Etat. Souvenons-nous du Crédit Lyonnais.

Dans les graves circonstances actuelles, une seule question compte : comment éviter les deux écueils qui conduiraient les banques françaises à partager le naufrage des autres.

Le premier écueil prend la forme d'une tentative de prédation qui s'exercerait sur notre système debout par des banques couchées comme des chablis par la tempête. Des banques prédatrices soutenues par leur Etat et désireuses de venir chercher chez nous les forces relativement intactes qui les aideraient à retrouver leur santé. Déjà en 1994, le président de Citibank s'était élevé avec véhémence contre la décision des tribunaux français de ne pas mettre les banques et les compagnies d'assurances en faillite, empêchant ainsi qu'elles deviennent des proies à bon marché.

Le second écueil vers lequel notre pays est naturellement attiré prend la forme d'un enchevêtrement classique, d'une confusion des genres où l'on voit l'Etat, percepteur d'impôts, jouer en même temps le rôle de distributeur de crédit. La France a fait l'expérience de cette navigation périlleuse de son système bancaire, totalement nationalisé entre 1982 et 1986. Le résultat est connu. Chacun a cherché à tirer le maximum de l'Etat banquier pour en rendre le minimum à l'Etat percepteur. Et tout le monde a perdu.

L'erreur funeste, digne de Gribouille, serait d'oublier cette expérience coûteuse - 30 milliards d'euros de pertes - et de jeter les banques dans l'océan de l'Etat pour les protéger des effets de l'ouragan financier venu des Etats-Unis. Il faut défendre la séparation de la banque de l'Etat, ce qui impose en contrepartie de revoir règlements et régulations afin de tenir compte de la catastrophe.

Mais avant toute chose, il convient de partir des besoins de la clientèle, comme on devrait toujours le faire quand on cherche l'issue d'une crise économique. Quel intérêt les clients de la banque ont-ils de voir l'Etat la diriger ? On connaît les protestations que les étatistes vont aussitôt soulever face à cette formulation. Il n'est pas question de diriger les banques, diront-ils, tout au plus de voir ce qui s'y passe, grâce à un observateur qui corrigerait les orientations maladroites ou nuisibles, comme dans la conduite automobile accompagnée des mineurs.

Outre le fait qu'il est plus facile de camoufler ce qu'on fait dans la conduite d'une banque que dans celle d'une automobile, la position de ce représentant de l'Etat ne devrait pas attirer beaucoup de candidats réfléchis et lucides, en raison des chausse-trapes qu'un terrain aussi peu balisé révélerait.

### **Rapprocher la banque et son client**

Les clients attendent de leurs banques qu'elles ne leur fassent pas partager leurs propres dépressions. Pour la majorité, ils ont perdu la confiance dans un système atteint de gigantisme, dominé par des

procédures sophistiquées et par des méthodes de gestion considérées opaques, malgré la publicité déversée.

Curieusement, le sentiment s'est installé que la banque traitait son client comme un usager de ses services, alors que l'administration tendait à traiter ses usagers avec un visage de client. L'utilisation massive des technologies modernes par l'une et par l'autre semble avoir eu des effets inverses, l'éloignement entre la banque et son client, le rapprochement entre l'administration et l'utilisateur.

Il ne faut pas s'étonner que l'opinion publique, constatant cette confusion entre la banque et l'administration, admette qu'elles pourraient être fondues dans la même hiérarchie d'État. Est-ce pour autant ce dont la clientèle bancaire a besoin ? Il serait intéressant de savoir ce qu'elle penserait si on lui disait que sa directrice d'agence va se fiancer avec le percepteur. L'indépendance de la banque et de l'État prendrait alors un autre sens.

Il y a trois grandes catégories de postulants au crédit des banques.

Les sociétés qui opèrent dans l'économie mondiale, les fameux grands comptes (maximum 10.000 dans le monde), ont des besoins spécifiques. Ayant de multiples accès aux marchés de la finance, des capitaux et des crédits, ils choisissent leurs interlocuteurs et leurs prestataires parmi les établissements spécialisés. Cette clientèle attend des banques qu'elles soient à la fois indépendantes et concurrentes. Peu importe leur nationalité, dès lors que leur État reste à l'écart du système. S'il veut jouer dans cette cour des grands, il lui reste les fonds souverains, de création trop récente pour apprécier leur avenir réel.

À l'opposé, les individus et les communautés qui, dans le monde entier, subissent les ravages de la crise, ont besoin de crédits hyper localisés à proximité de leur lieu de vie. Ce système de crédit, tout aussi récent, se développe auprès des pauvres, des anciens riches, voire des futurs pauvres. Son avenir est plus évident. Mais on ne voit pas comment l'État et ses lourdes structures fonctionnarisées seraient capables de gérer une distribution de crédits destinés aux « gens de très peu » dont la fréquentation, peu gratifiante, est réservée à la forme sacerdotale du bénévolat.

## Les dangers du guichet politique

Entre les deux extrêmes, l'énorme classe moyenne, née du développement économique, frappée par l'apogée de ce développement, attend d'autant plus de ses banques qu'elle doit réorganiser ses budgets, grâce à elles, pour sauvegarder l'essentiel de son niveau de vie. Les salariés, fonctionnaires, professions libérales, artisans, commerçants, petites et moyennes entreprises régionales ou nationales, exclues du marché de la finance par leurs faibles dimensions : tous et toutes ont et auront besoin des banques. Il y va de l'aggravation ou non de leur statut et de leur niveau de vie dans l'avenir.

Les soumettre aux pratiques de l'État, quelle que soit l'attitude généreuse qui le pousse à les défendre contre les banques, les conduirait à abandonner leur directrice d'agence pour aller faire la queue dans la permanence politique du seul interlocuteur de proximité capable d'influencer l'État. Tout se jouera sur la compréhension que les classes moyennes de tous les pays affectés par la crise auront de leurs intérêts à terme et de la nécessaire indépendance de leur banque.

À leur intention, la France, et son système bancaire encore debout, ont créé un véritable amortisseur de crise sous la forme d'une structure de médiation qui respecte proximité et réactivité. Laissons-la produire ses effets avant de se lancer dans ces grandes envolées lyriques et idéologiques qui ont occupé le début des années 80 pour se terminer piteusement au cours de la même décennie. Préservons la séparation de la banque et de l'État. Rien ne nous oblige à mettre le petit doigt dans une « nationalisation-sanction », pour copier les « nationalisations-réanimations » de nos concurrents anglo-saxons.

[<< Retour au sommaire](#)

 [Télécharger le PDF de l'article](#)

## PRES@JE.COM

Une publication de l'association PRES@JE

**(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)**

Siège social : 2 avenue Hoche 75008 Paris - Courrier : 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris

Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : [contact@presaje.com](mailto:contact@presaje.com) - [www.presaje.com](http://www.presaje.com)

Directeur de la publication : Michel Rouger